

# Les principes de la République à l'aune de la pandémie COVID19

**Respectable Loge, Tolérance et Liberté, Orient de Cambrai, Région 10**

**Mots-clefs : République**

## Problématique

Comme toujours en période de crise, les comportements des individus ont varié parfois pour un même individu au cours de la période. Certains ont eu un comportement exemplaire, « héroïque », se mettant au service des autres alors que le repli sur soi a été pour beaucoup un réflexe. L'appel à la discipline et à la rigueur a été entendu avec parfois des critiques visant à dénoncer des atteintes aux libertés publiques garanties par les principes républicains.

## Des principes républicains préservés

Cependant, les principes républicains ont été respectés (l'égal accès aux soins notamment malgré les couacs de démarrage). En revanche, certaines libertés fondamentales comme celle d'aller et venir ont été limitées au regard du caractère supérieur de la lutte contre la pandémie.

L'écueil de la mise en avant de telle ou telle affirmation religieuse ou philosophique a pu être évité. Pourtant il faudra bien trancher si le « bien commun » prime sur les options individuelles des uns et des autres.

Toute restriction des libertés doit pourtant être limitée dans le temps et la fin doit en être prévue et annoncée. Certaines dispositions, en principe transitoires et circonstanciées, ont cependant été intégrées au droit ordinaire par la loi alors même que les motifs de leur adoption avaient sinon disparu au moins été très atténués. On pense ici aux mesures contre le terrorisme après les attentats de 2015.

La crise a démontré certaines difficultés de fonctionnement des services publics davantage liées à des choix politiques et organisationnels qu'à un oubli des valeurs républicaines. D'ailleurs ces choix, pour contestés qu'ils puissent être, ne semblent pas contraires aux principes de la République.

## Des services publics qui s'adaptent

Globalement, le monde d'après semble à beaucoup bien trop ressemblant à celui d'avant et il est à craindre qu'on veuille davantage revenir au monde ancien que de s'interroger sur la société de demain et remettre en cause un mode et des habitudes de vie bien ancrées.

La crise de la Covid19 a montré que les adaptations du service public de la santé (secteurs privé et public) étaient possibles et relativement rapides. Pour d'autres, comme le service public de l'Éducation, les mutations, pour réelles qu'elles soient, ont montré leurs limites et l'égal accès des enfants n'a pas été garanti.

Toutefois le maillage des services publics renvoie à l'organisation géographique mais aussi politique de ceux-ci. Des décisions parfois trop centralisées (ARS...), parfois trop éclatées brouillent la perception qu'ont les citoyens des services publics et de leur efficacité.

Il n'en demeure pas moins qu'il appartient à chaque habitant de se comporter en citoyen responsable car tout ne peut pas venir de la puissance publique et il faut quitter une attitude par trop consumériste et rappeler que chacun, s'il peut espérer des services publics gratuits et des manifestations de la solidarité nationale quand le besoin s'en fait sentir, doit contribuer aux dépenses communes selon ses ressources.

**Les principes fondateurs de la République ont été respectés même si le choix de l'intérêt collectif a primé sur tel ou tel usage individuel d'une liberté publique. Il faut cependant absolument limiter ces atteintes à un temps préalablement défini.**